Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

ATD Saisie totalité rémunération

Par Phoenix

Bonjour,

Un ATD a été émis à mon encontre concernant diverses charges sociales et autres (ISF indû) issues de ma précédente activité de gérant non salarié de la société qui a été liquidée (cette liquidation fait l'objet d'une plainte pour escroquerie et abus de confiance du comptable dont la comptabilité est actuellement en expertise judiciaire). Les sommes réclamées dans cet ATD sont déjà contestées dans le cadre d'une procédure devant le Tribunal Administratif, je n'ai donc pas tenu compte de cet ATD. Or, le service des impôts concerné a saisi la totalité de mes rémunérations (provenant de travaux de traduction réalisés pour le compte de la justice en tant qu'expert judiciaire, activité en nom propre reprise depuis la liquidation). Comment faire pour contester et annuler cette saisie?

Je vous remercie à l'avance de m'indiquer la marche à suivre.Cordialement